

TRAPPES MAG

VOTRE MAGAZINE D'INFORMATION LOCALE ■ OCTOBRE 2023 ■ n° 181

NOUVEAU
Budget participatif

"Vous avez le pouvoir !"
Dossier p.6

ÉCOLOGIE p.15
Vos rendez-vous pour participer à la transformation verte de la Ville

LA VILLE CHANGE p.18
Square Pergaud : Découvrez le projet complet !

À TRAVERS LA VILLE p.22
Passerelle provisoire : le Maire demande des ascenseurs à l'État



10

Les fêtes de quartiers, l'une des actions à l'initiative des Assemblées citoyennes.



21

Un vent nouveau souffle sur les activités seniors : atelier réparation de petit électroménager.

LA MAIRIE PRATIQUE

Hôtel de Ville - 1, place de la République
CS 90 544 - 78197 TRAPPES Cedex

Tél. : 01 30 69 17 00

Lundi : 13h - 19h30

Du mardi au vendredi : 9h-12h et 13h15-17h

Fermé le vendredi matin, hors rendez-vous.

HORAIRES DE MARCHÉ

Marché des Merisiers : mercredi 13h30-18h30,

vendredi 7h30-13h et samedi 7h30-14h

Marché du centre-ville : dimanche 7h30-13h

Communiquez et informez-vous via les réseaux sociaux de la Ville

 /villedetrappes

 /VilleTrappes

 /villedetrappes

 /trappesofficiel

et aussi trappes.fr - trappesmag.fr

SOMMAIRE



5

Ali Rabeh, Maire de Trappes reçoit Jamel Debbouze à l'occasion du gala en soutien au Maroc

Retour en images | 4

Dossier | 6

Budget participatif : la parole et le pouvoir donnés aux citoyens

Bande dessinée | 12

La famille Tr'Happy à la librairie Le Mille feuilles

Écologie | 15

Transition écologique, engagez-vous dans les projets pour transformer Trappes

La ville change | 16

Nouveau règlement pour les cimetières / Quartier Pergaud : de nouveaux espaces pour la population

À travers la ville | 21

Passerelle RN10 /Renouveau des activités seniors / Octobre rose / Un logement social adapté

Culture | 24

Rencontre avec Rachid Benzine

La librairie Le Mille feuilles

Histoire de Trappes | 26

De la Renaissance à la Révolution française

À travers la ville | 28

Zone bleue / Trappes bloque sa taxe foncière

Tribunes libres | 30

Agenda État civil | 31



Vous souhaitez contacter la rédaction de votre magazine ? Proposer un article, une photo, nous poser une question, ou nous faire une remarque sur un numéro précédent ? Vous pouvez maintenant directement nous écrire : redaction@mairie-trappes.fr.

Chères et chers Trappistes,

Quelle jeunesse formidable nous avons ! Lors de notre traditionnelle "Soirée des Réussites", ils étaient plus de 200 à être récompensés pour l'excellence de leurs résultats scolaires, parcours sportifs, pratique culturelle ou encore parcours méritant. Plus nombreux encore que l'année précédente !

Depuis quelques jours, nous affichons en format géant, sur la façade de l'Hôtel de Ville, la fierté que nous procurent nos jeunes talents de l'informatique. Ils et elles ont remporté le concours national du programme "Kesk'IA" ! Non contents de leur réussite individuelle, ils s'apprêtent à mettre leur intelligence au service du collectif, en créant une association pour initier leurs cadets, leurs pairs et leurs aînés. Bravo à eux !



Car notre Ville est faite de ces milliers d'engagements qui font vivre la solidarité.

Car notre Ville est faite de ces milliers d'engagements qui font vivre la solidarité. Ce sont évidemment nos associations, qui ont fait leur rentrée avec le Forum, mais aussi les généreux donateurs du Gala pour le Maroc, organisé avec le Jamel Comedy Club, suite à la catastrophe qui a frappé ce pays. Ce sont nos participants aux Assemblées citoyennes, qui s'engagent pour leur quartier ; et bientôt vous, qui déposerez votre projet pour le soumettre au vote du budget participatif !

Car oui, à Trappes, la solidarité n'est pas qu'un slogan : c'est une manière de vivre ensemble, les uns avec les autres, les uns pour les autres, sans oublier personne au bord du chemin. Dans les temps difficiles que nous traversons, cette solidarité est plus que jamais nécessaire. Et pourtant, le Gouvernement reste sourd aux appels des Restos du Cœur, qui annoncent devoir réduire leur action faute de moyens, une première dans son histoire. Ce même Gouvernement prévoit également de supprimer à nouveau des emplois aidés, pourtant indispensables pour nombre de nos associations...

Alors, nous qui connaissons les conséquences de ces politiques, redoublons de solidarité, de générosité et d'engagement. Car face aux difficultés, il n'y a que deux options : le "chacun pour soi", ou le "tous ensemble". À Trappes, ville solidaire, nous avons choisi !

Ali RABEH
Votre maire

L'actualité des derniers mois



Lundi 4 septembre : jour de rentrée pour les élèves de la ville !

Pendant 2 jours, monsieur le Maire Ali Rabeh et son équipe ont accueilli enfants, parents et enseignants de plusieurs écoles pour la rentrée.

Cette année encore, 2 633 kits de fournitures scolaires ont été distribués aux élèves de l'élémentaire et 531 dictionnaires aux élèves de CE1. Un coût total de 62 719 € qui apparaît comme autant de souhaits de réussite adressés à nos jeunes pour cette nouvelle rentrée.

Samedi 9 septembre : Forum des associations et des activités municipales

Plus de 4 500 visiteurs ont été accueillis au gymnase Youri Gagarine, où 94 associations étaient présentes, ainsi que les services de la Ville.

Nous tenons à remercier chaleureusement les associations et les agents pour leur engagement.

Depuis 3 ans, la Ville de Trappes a augmenté de 22% son budget des subventions aux associations, représentant un investissement de près d'un million d'euros ! Cet engagement envers nos associations est essentiel pour le dynamisme de notre commune et le bien-être de ses habitants.

Merci à tous ceux qui contribuent à faire de Trappes une ville encore plus vivante et solidaire !



Les services de la Ville également mobilisés pour présenter leur activité aux Trappistes.

Mardi 19 septembre : 1^{re} réunion maire-copropriétaires du mandat

Ce nouveau format a été instauré par le maire Ali Rabeh pour **faciliter le dialogue entre les copropriétaires et la mairie**. Il vise à présenter de manière régulière les avancées sur des sujets structurants sur lesquels la ville intervient et qui les concernent : accompagnement dans la rénovation énergétique, co-financement des dispositifs de vidéosurveillance, taxe foncière baissée et gelée depuis 2021, lutte contre les nuisibles, réseau de chaleur...



Mardi 19 septembre : rencontre ville-enseignants

Élus et services de la Ville ont donné rendez-vous à La Merise à tous les enseignants pour faire connaissance et échanger. C'était également l'occasion de souhaiter la bienvenue à celles et ceux qui rejoignent cette année les groupes scolaires de Trappes. Mais aussi de les remercier de prendre part à **notre ambition commune pour l'éducation des jeunes Trappistes** : des cours Oasis aux dispositifs d'éducation artistique et culturelle, du soutien scolaire gratuit aux kits de fournitures, la municipalité choisit de soutenir la scolarité des enfants par tous les moyens, aux côtés de ses partenaires.





Plus de 600 Trappistes de tous âges et de tous quartiers ont répondu présents pour assister au gala !

Dimanche 17 septembre : Gala solidarité Maroc

À Trappes, la solidarité est beaucoup plus qu'une idée ! En quelques jours, la Ville de Trappes, le Secours Populaire des Yvelines et le Jamel Comedy Club ont organisé ensemble à La Merise un gala caritatif au profit des victimes du séisme au Maroc.

Grâce à la mobilisation de tous, plus de 8 000 € ont été collectés en faveur des sinistrés au Maroc. S'ajoute à cette somme une subvention exceptionnelle de 5 000 €, dont le chèque a été remis à l'association sur scène par le maire Ali Rabeh.

Les habitants ont aussi apporté des dons matériels (couvertures, vêtements,...) au centre de loisirs Le Petit Gibus.

Trappes et Trappistes sont toujours au rendez-vous pour aider ceux qui en ont besoin.

Dimanche 24 septembre : Bric à Trappes

C'était le grand retour du vide-greniers communal, avec 280 stands et plusieurs centaines de Trappistes à la recherche de bonnes affaires.



Un événement qui est l'occasion pour Ali Rabeh, et Sandrine Grandgambe, 1^{re} adjointe au Maire en charge de la réussite scolaire et de la vie culturelle, d'être au plus près des habitants.



Jamel Debbouze est accueilli par Ali Rabeh.



Ilyes Djadel, JB Diallo, Meryem Benoua et Nordine Ganso du Jamel Comedy Club sont venus jouer en l'honneur du peuple marocain.

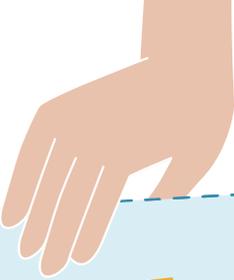


Ali Rabeh, en présence de William Martinet, député des Yvelines (à droite) a remis un chèque symbolique correspondant à la subvention exceptionnelle dédiée au Secours Populaire Français.

Du 22 au 24 septembre : Secones « Journées de la lecture »

Le soleil était au rendez-vous pour trois journées très animées : journées de la lecture avec un concert, rencontres, ateliers, espaces pour lire et faire lire, acheter des livres, découvrir. Rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle édition.





Budget

participatif



*La parole et le pouvoir
donnés aux citoyens !*

Pour la première fois, la Ville met
une enveloppe de 320 000 euros
pour financer les projets proposés et
choisis par les Trappistes eux-mêmes.
Une idée ? Participez !

DES ATELIERS DE TRAVAIL

Pour vous aider dans
la proposition de votre projet
À l'Espace 1901, 22 rue Maurice Ravel

Mardi 17 octobre de 19h à 21h
Mardi 7 novembre de 19h à 21h
Mardi 28 novembre de 19h à 21h
Samedi 9 décembre de 9h30 à 12h

Inscription : act@mairie-trappes.fr
ou 01 30 69 19 53 ou 01 30 69 16 41

**Imaginez et déposez des
projets pour votre quartier.
La Ville de Trappes lance
son 1^{er} budget participatif !**

Étape 1

Du 16 octobre au 14 janvier
Je dépose mon idée sur le site
jeparticipe.trappes.fr



**Vous pourrez proposer
des projets pour votre
quartier et voter pour
vos préférés selon
un montant global
de 320 000 €, soit 10€
par habitant.**



Budget participatif : *vos propositions, vos choix*

TOUTES LES DÉMARCHES,
INFORMATIONS ET ATELIERS
D'ACCOMPAGNEMENT
SUR :

jeparticipe.trappes.fr



C'est quoi ?

Pour la première fois à Trappes, vous allez pouvoir proposer des **projets** et décider directement de l'utilisation d'une partie du budget de la Ville, **au plus près de vos besoins et de vos envies.**

Comment déposer un projet ?

Il faut être Trappiste et âgé·e d'au moins 16 ans, ou une association trappiste. Ensuite, il faut déposer son projet sur jeparticipe.trappes.fr.

Vous avez **jusqu'au 14 janvier** pour déposer toutes vos idées. Vous pouvez être accompagné dans cette démarche par l'Espace 1901, mais aussi dans votre centre socioculturel ou bien votre Espace jeunes.

Quels types de projets peuvent être déposés ?

Le projet doit relever exclusivement d'une dépense d'investissement et être localisé sur le territoire communal. Il doit améliorer la vie de votre quartier ! Fontaines à eau, fresque urbaine, parc canin, jardins partagés, plantation d'arbres fruitiers, petits aménagements sportifs, réaménagement d'un parc... C'est le moment de proposer les idées que vous avez depuis longtemps !

Pour être soumis aux votes, il doit à la fois faire partie des compétences de la Ville, mais aussi entrer dans les limites budgétaires fixées selon le nombre d'habitants de votre quartier (de 19 000 à 41 000 €).

Que se passe-t-il après le dépôt des projets ?

Les services de la ville étudieront les projets déposés afin de vérifier qu'ils sont bien recevables, faisables et conformes aux budgets maximums. Tous les Trappistes seront appelés à voter à partir du mois d'avril, par Internet et via des urnes disponibles dans les principaux bâtiments de la Ville.

Les élu·es et services concernés se mettront au travail pour réaliser au plus vite les projets que vous aurez choisis !

Étape 2

De janvier à fin mars
Analyse des projets par les services de la Ville.
Les services de la Ville vérifient que les projets proposés répondent bien aux critères du règlement et sont réalisables.



Étape 4

En juin
Annonce des projets retenus



Étape 3

D'avril à juin
Vote des habitants



Étape 5

À partir de juillet
Réalisation des projets choisis par les habitants



Un budget défini par quartier en fonction du nombre d'habitants



La démocratie participative au coeur du projet municipal

La démocratie, c'est l'implication de chaque citoyen dans les choix collectifs



- Le budget de soutien aux associations a augmenté de 22% depuis 2020 : cette dynamique donne des moyens à d'importants acteurs de l'activité quotidienne de notre ville.
- Les Assemblées Citoyennes (une par quartier) ont été dotées d'un budget 16 fois plus important que celui des anciens comités de quartier, pour accompagner de nouveaux projets.
- Des réunions publiques et de concertation sont organisées très régulièrement.
- Dès 2023 et pour les prochaines années, c'est un budget participatif qui vous est proposé, et qui s'ajoutera aux autres dispositifs de démocratie de proximité.

COMMENT FAIRE POUR M'ENGAGER POUR MA VILLE ET POUR MON QUARTIER ?

Rejoignez l'Assemblée citoyenne de votre quartier :

- formulaire disponible sur: trappes.fr/assembleecitoyenne
- mail : act@mairie-trappes.fr
- téléphone : 01 30 69 19 53 ou 01 30 69 16 41

auprès du service Vie démocratique et associative



Ali Rabeh

Maire de Trappes

La participation des habitants à l'avenir de notre ville est au coeur de notre démarche



“ Depuis le début du mandat, votre équipe municipale fait de la participation des citoyens un principe permanent : Trappes Plage, rénovation de l'esplanade Pergaud (voir p. 18), aires de street workout, future Maison des parents...

Plus de 10 consultations citoyennes ont déjà été menées sur différents projets !

C'est notre conviction : plus nous sommes nombreux à réfléchir, plus les idées sont pertinentes et les solutions intelligentes.

Je crois profondément à la puissance du collectif

À travers les consultations, les moyens donnés aux Assemblées citoyennes ou encore l'augmentation de 22 % du budget aux associations, nous voulons favoriser l'engagement d'un maximum de Trappistes

pour faire vivre et transformer notre ville.

La démocratie, ce n'est pas seulement pendant les élections. C'est non seulement un principe, mais aussi une condition de l'efficacité ; quand les citoyens sont associés, alors le projet est plus réussi, plus pérenne, et donc plus économe sur le long terme ! ”



**Les assemblées
citoyennes
en chiffres**



Plus de **250**
personnes inscrites

Un budget 16 fois plus important
que les anciens comités de quartier



12 marches
organisées à travers la ville
aux côtés d'Ali Rabeh,
le maire

6 fêtes
de quartiers



4 formations
organisées (prise de parole en public,
tenue de réunion, ateliers de l'avenir...)

Assemblées

Bilan d'étape et perspectives d'avenir avec la parole de deux élues



Aminata DIALLO
Adjointe au maire
en charge de la vie
associative et
citoyenne



Sira DIARRA
Conseillère municipale
en charge de
l'engagement citoyen



Visite des quartiers pour M. le Maire, Ali Rabeh
et les membres des AC

A. Diallo : Pour mettre les citoyens au centre du jeu, nous avons pris l'engagement de refondre les anciens comités de quartiers. Et c'est chose faite depuis mi-2021 : les nouvelles *Assemblées citoyennes* permettent de fédérer plus d'habitants. Elles sont localisées au plus près des besoins de chacun (nous sommes passés de 5 à 12 quartiers). Entre le nord et le sud du quartier des Merisiers par exemple, les attentes ou problématiques peuvent être différentes. Nous avons d'abord cherché l'inspiration dans des initiatives déjà existantes, en France, mais aussi à l'international. Pour donner la parole à tous, il nous a semblé important de ne pas créer de nouvelles hiérarchies. Dans les *Assemblées citoyennes*, il n'y a ni président ni responsable ni représentant officiel. **C'est un collectif d'habitants qui travaillent ensemble, à égalité.**



Des fêtes de quartier organisées par les différentes Assemblées citoyennes

citoyennes deux années d'actions



Ils sont déjà spécialistes de leur quartier par l'expérience

S. Diarra : Notre objectif est de les rendre plus acteurs, qu'ils puissent dire ce qui manque ou devrait être changé, mais aussi **d'être à l'initiative de solutions.**

Ils sont déjà spécialistes de leur quartier par l'expérience. Nous leur permettons d'aller plus loin avec des formations régulièrement organisées sur différentes thématiques, pour acquérir de nouveaux savoir-faire d'acteurs du changement. Ils peuvent ainsi s'adresser aux bons interlocuteurs, à la mairie ou ailleurs. L'approche d'un problème devient ainsi collective : au-delà d'un simple constat personnel, comment l'envisager plus globalement et construire une solution au bénéfice du plus grand nombre.

AD : Ces assemblées sont aussi **un nouveau lien avec les habitants.** Lors de marches exploratoires dans les différents quartiers, le Maire Ali Rabeh et les services techniques de la Ville ont pu prendre en note les propositions ou remarques à la volée, mais aussi expliquer qui est le gestionnaire ou le service responsable, selon les territoires ou les dossiers. Entre la Ville, la communauté d'agglomération, la région ou le département, les gestionnaires privés ou les institutions comme la Police nationale, il est souvent compliqué pour un citoyen de savoir qui peut intervenir pour changer les choses. Un bilan a été réalisé suite à ces marches, et une restitution a été présentée aux membres des assemblées, précisant ce qui a été déjà fait, ce qui était en cours ou ce qui sera traité à partir de 2024.

SD : Des réunions sont régulièrement organisées sur différentes thématiques, directement initiées par les assemblées. La Ville met à leur disposition des locaux pour permettre l'échange et le dialogue, mais aussi pour organiser gratuitement des événements.

DÉCOUVRIR ET AVOIR ACCÈS AUX ÉQUIPEMENTS SUR LA VILLE

AD : Des fêtes de quartiers ont été organisées cette année par chaque assemblée. La dernière a eu lieu le 30 septembre pour le quartier *Merisiers Nord*. Ces comités ne sont pas destinés à rester enfermés chacun dans son coin et ses problématiques, au contraire. Le vide-grenier communal est issu de cette réflexion : faire mieux à plusieurs et pour tous ! En partageant la logistique, on rencontre d'autres habitants et on peut créer de nouveaux liens.

SD : Ce qui compte dans ces assemblées, c'est la **diversité des idées**, qui n'est possible qu'en rassemblant un large éventail de profils différents. Cela donne plus de perspectives, permet de trouver **des solutions plus créatives pour répondre aux réels besoins des habitants** d'un secteur. C'est un outil de renfort du lien social, du sentiment d'appartenance à un groupe, un destin commun. Ce sont des lieux de développement des nouvelles relations sociales. En se connaissant, on peut éviter certains conflits ou identifier et régler une situation qui peut les générer. Par le dialogue, on arrive à une meilleure compréhension. Après tout, même si nous sommes différents, nous vivons dans le même espace.

Ce sont des lieux de développement des nouvelles relations sociales.

LE BUDGET PARTICIPATIF : UNE NOUVELLE ÉTAPE

AD : Véritable volonté politique, ce projet est étudié depuis le début de notre mandat, et c'est ce mois-ci qu'il va devenir concret. Avec le lancement de budgets participatifs d'investissement pour chaque quartier, **tous les habitants pourront agir, devenir organisateurs de projets, promoteurs de leurs idées et enfin décisionnaires par leurs votes.**

SD : C'est un levier pour se réunir autour de problèmes locaux et définir ensemble une solution adaptée. C'est aussi l'occasion de s'engager. **La Ville sera à vos côtés pour vous accompagner et vous encourager**, quel que soit votre âge.

AD : De plus en plus de jeunes s'investissent dans les Assemblées citoyennes. Ils pourront porter des projets et pourquoi pas, plus tard, monter une association, structurer leurs envies et les rendre concrètes.



Réunion de travail à l'Espace 1901

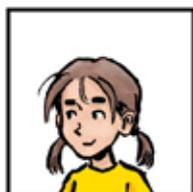
LA FAMILLE TR'HAPPY



Kader
Le papa



Delphine
La maman



Inès
L'ainée



Sohan
Le cadet



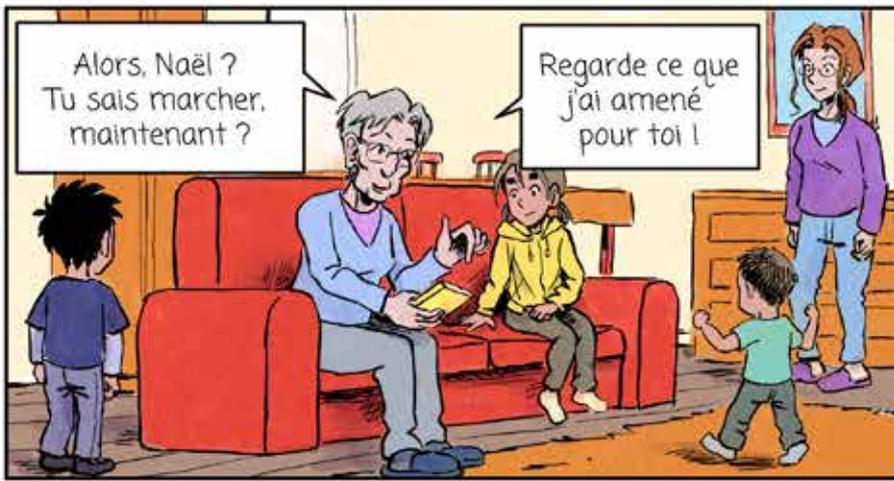
Naël
Le p'tit dernier



Françoise
La grand-mère







Transition écologique

Engagez-vous dans les projets

pour transformer Trappes

Depuis le début du mandat, la Ville a initié une démarche ambitieuse de transition écologique visant à faire de Trappes une ville-pilote de l'écologie populaire. L'objectif est clair : adapter la Ville au réchauffement climatique et améliorer le cadre de vie des Trappistes.

Nos actions en faveur de l'écologie ne peuvent se faire sans vous, citoyens !

En 3 ans, de nombreux chantiers ont été lancés permettant de répondre efficacement aux enjeux environnementaux et aux préoccupations locales : le bilan carbone de la Ville, un projet de réseau de chaleur urbain, la rénovation des logements sociaux et privés, la transformation de l'esplanade Pergaud et le plan de végétalisation des cours d'école, et bien d'autres projets encore...

Dans les prochaines semaines, trois temps d'échange sont prévus pour partager et construire ensemble la transition écologique de la ville.

DANS LES PROCHAINES SEMAINES,
TROIS TEMPS D'ÉCHANGE
SONT PRÉVUS POUR PARTAGER ET
CONSTRUIRE ENSEMBLE
LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE
DE LA VILLE.

Vos 3 grands rendez-vous

Mardi 24 octobre

à 19h salle du conseil
à l'Hôtel de Ville

RÉUNION PUBLIQUE AVEC
M. LE MAIRE SUR L'ÉCOLOGIE

Bilan de la démarche de transition écologique, présentation des projets en cours et à venir et réponse à vos questions.

Mercredi 8 novembre

à 19h salle des 4 saisons
à l'Hôtel de Ville

Groupe de travail sur le développement des énergies renouvelables pour réfléchir sur :

- Le développement de projets photovoltaïques à Trappes
- La création d'une coopérative citoyenne dédiée aux projets solaires

Partagez, dès à présent, vos idées sur :
cooperative-solaire@mairie-trappes.fr

Mercredi 15 novembre

à 19h salle des 4 saisons
à l'Hôtel de Ville

Groupe de travail sur le développement des mobilités douces pour réfléchir sur :

- La position des parcs de stationnement pour vélo
- Le schéma directeur cyclable en cours
- Les aménagements nécessaires pour sécuriser la pratique du vélo

PRÉINSCRIPTION POUR LA
PARTICIPATION AUX RÉUNIONS
DE GROUPE DE TRAVAIL

trappes.fr/ecologie



Un nouveau règlement pour les cimetières

On trouve à Trappes deux espaces : le cimetière Le Village et le cimetière Parc.

Ils font partie du domaine public communal, et à ce titre les services de la Ville sont chargés de leur entretien, de la sécurité et de l'accès des lieux. Deux réunions publiques ont été organisées en juillet et novembre 2022 pour expliquer la gestion de ces espaces et répondre aux questions des usagers. **Comme convenu à l'issue de la seconde réunion, et pour satisfaire la demande exprimée, à partir du 1er novembre 2023, les cimetières seront ouverts une heure de plus pendant la période d'hiver, entre 9h et 10h. Les horaires d'été ont également été prolongés d'un mois.**

Des cimetières ouverts tous les jours de l'année aux horaires étendus

De janvier à mars	D'avril à octobre	En novembre et décembre
9h 17h	9h 19h	9h 17h

Par rapport aux horaires précédents, c'est :

+ 1h tous les matins	+ 2h le soir en octobre	+ 1h tous les matins
----------------------	-------------------------	----------------------

Cette extension des horaires d'ouverture a été l'occasion d'une réécriture du règlement des cimetières, qui encadre toutes les activités dans ces espaces, tant pour les professionnels que pour les particuliers.

L'occasion de rappeler que la Ville est en charge des espaces verts, via ses équipes ou des prestataires extérieurs. Ce sont les locataires des concessions qui sont seuls en charge et en responsabilité pour les entretenir, et décider ce qui peut ou non être posé dessus ou à proximité, dans les limites du règlement. Sur les plantations par exemple, les arbres sont interdits en raison des dommages que pourraient causer leurs racines.

*Appartenant à la Ville,
les cimetières sont des espaces
où chacun doit pouvoir se
recueillir sur la tombe d'un
proche : le respect s'impose !*



DES TARIFS ACCESSIBLES QUI N'AUGMENTENT PAS

Pour 15 ou pour 30 ans, les prix sont très inférieurs aux prix des villes environnantes comme à la moyenne des villes de même taille. **Le tarif des concessions est gelé depuis 2018.** Quand il s'agit d'offrir à un proche une dernière demeure, la taille du portefeuille ne doit pas être une limite pour les habitants.

Nous vous présenterons dans le prochain numéro du Trappes mag l'ensemble des nouveautés installées ou en cours d'installation sur les deux cimetières de la ville.

Une nouvelle **réunion publique sera organisée le mercredi 15 novembre à 10h**, dans la salle du conseil à l'Hôtel de Ville, pour faire le point sur ces évolutions et recueillir les avis des familles et proches qui fréquentent les cimetières.

AU PLUS PRÈS DES BESOINS

Le mercredi 1^{er} novembre est une journée fériée. Exceptionnellement, les cimetières seront ouverts de 9h à 18h. Comme depuis trois ans, vous pourrez trouver directement à l'entrée du cimetière Parc une sélection de plantes et de fleurs. C'est le fleuriste "Fleurs et passion" qui assurera cette offre de proximité, à partir de 9h et jusqu'à 17h, afin de faciliter pour les familles et les proches le fleurissement des tombes.

INFOS PRATIQUES

Tout le règlement et les informations sur les cimetières de la Ville trappes.fr/cimetieres



MERCREDI 15
NOVEMBRE À 10H

Réunion publique
sur les cimetières
à l'Hôtel de Ville

■ LA PAROLE DE L'ÉLU

Djamel Arichi

Adjoint au Maire en charge de l'évaluation et de l'amélioration des services.



Améliorer et faciliter la vie des usagers

« La dématérialisation permet aux habitants d'obtenir les documents de l'administration et d'effectuer une part grandissante de démarches depuis chez eux. **À la Cyberbase, la municipalité accompagne les habitants les moins à l'aise avec le numérique et les aide à progresser pour aller vers l'autonomie.** Pour permettre aux usagers du CCAS d'accomplir leurs démarches ou d'accéder à internet, **deux nouvelles bornes informatiques ont également été installées** depuis quelques semaines. Mais il y aura toujours des circonstances où un passage dans les bureaux de la mairie sera indispensable, et où certaines pièces matérielles devront être fournies.

Dans le hall de l'Hôtel de Ville, une **cabine photographique** permet d'obtenir sur place des photos d'identité conformes aux demandes de l'État. Un **photocopieur noir & blanc** est lui aussi disponible, pour vous permettre de conserver vos originaux tout en fournissant une copie de vos papiers ou justificatifs pour le montage de vos dossiers.



On peut y payer :

- En pièces pour les photocopies.
- En pièces, en billet de 5 € ou par carte bancaire dans le Photomaton.

En revanche, aucune des deux machines ne peut rendre la monnaie !

Pour faciliter leur usage, un monnayeur automatique a été installé fin août dans le hall pour compléter ce "point service". En échange de billets, il vous permet d'obtenir des pièces et de faire l'appoint. »

Une ville plus propre grâce au tri

Place de la République, ce sont de nouvelles corbeilles qui ont été installées, l'une pour les matériaux recyclables et l'autre pour le reste de vos déchets. Un nouveau cendrier spécifiquement réservé aux mégots incite désormais à y jeter sa cigarette plutôt que de la jeter par terre, grâce à un vote ludique. Les mégots seront ensuite dépollués sans utiliser d'eau, et recyclés en matériaux isolants pour le bâtiment ou en rembourrage textile. **Ainsi, 99,7 % du volume collecté peut être valorisé, au lieu de polluer l'environnement et de coûter cher à éliminer.**



Un cendrier à l'approche ludique pour encourager son usage

À NOTER

Chaque mégot qui atterrit dans un caniveau au lieu d'un cendrier pollue, à lui seul, 500 litres d'eau.

7 autres cendriers ont déjà été installés. Les mégots collectés dans les 5 poubelles connectées Bigbelly intègrent déjà cette filière de tri, ainsi que les prochaines poubelles adaptées qui seront achetées par la Ville, à l'avenir.

Quartier Pergaud : *de nouveaux espaces pour la population !*

Pendant plusieurs mois, les équipes de la Ville ont préparé les plans de ce nouvel espace en multipliant les rencontres et les réunions de concertation avec la population du quartier, pour que le projet soit construit avec les habitants et au plus près de leurs besoins. Livraison prévue au premier trimestre 2024 !

Depuis le mois de juillet, l'accès à l'esplanade du quartier Pergaud est fermé. Engins de chantiers et ouvriers préparent et installent tout un ensemble de structures et d'équipements qui feront le bonheur des riverains et des passants à la fin des travaux.

Pour financer ce projet, les services ont fait la chasse aux subventions. Résultat : la Ville n'en finance que la moitié, de belles économies !

À l'issue des travaux, les accès au groupe scolaire Pergaud seront sécurisés par des chicanes et des barrières, qui viendront interdire l'accès des véhicules.

En complément à l'esplanade Pergaud, des aménagements seront ajoutés à l'aire de jeux Sand :

- 1 balançoire pour les tous petits,
- 1 balançoire hamac,
- 1 fronton junior combiné handball/basket-ball,
- 1 table de ping-pong,
- des pares ballons.

Les portillons d'accès seront également réparés.

Le terrain multisports existant sera remplacé par une nouvelle structure de 24 mètres sur 12, recouverte d'un revêtement synthétique, comprenant des marquages pour le football et le basket-ball. Un pare-ballons intégral sera installé (sur les côtés et au-dessus). Le tout sera accessible aux personnes à mobilité réduite.



Un terrain de pétanque de 60 m²

Une des deux aires de pique-nique

Co-construit avec les habitants du quartier et les futurs utilisateurs, un **projet de jardins partagés** a été porté et sera géré par le centre socioculturel Annette Moro.

D'une surface totale de 750 m², il sera découpé en plusieurs parcelles :

- 4 seront attribuées aux élèves maternelles et élémentaires des groupes scolaires Pergaud et Sand.
- 1 parcelle sera réservée aux résidents de la future résidence intergénérationnelle.
- 1 parcelle sera utilisée collectivement par le Centre socioculturel Moro et ses usagers.



Des parcelles seront attribuées à des familles des quartiers Sand-Pergaud-Verlaine, en mixant les quartiers pour favoriser l'échange et la rencontre.

Enfin, une dernière parcelle sera laissée en libre disposition et pourra servir à accueillir les surplus de graines ou de productions.

Une concertation sera organisée le 27 octobre au centre socioculturel pour coconstruire le règlement de ce futur espace et enregistrer les premières demandes d'inscriptions (l'attribution des parcelles sera le fruit d'un travail avec les bailleurs pour favoriser par exemple les familles nombreuses ou sans accès à un balcon).





Une **voie cyclable** reliera la rue Clément Ader et l'Île de loisirs, en continuité avec le futur réseau cyclable de SQY de la RD912.

Plusieurs **agrès de fitness**, choisis par les habitants en lien avec le centre socioculturel Annette Moro, seront répartis le long du cheminement d'accès à l'Île de loisirs

- Un vélo classique (1)
- Un vélo elliptique (2)
- Une presse à quadriceps (3)
- Une presse à dorsaux (4)
- Un runner (5)
- Un rameur (6)



Un **tapis vert** sera installé devant l'école Louis Pergaud, espace de repos et farniente ainsi que pour l'organisation de manifestations.

Deux **aires de pique-nique** seront en libre accès, avec pour chacune deux barbecues, deux tables et bancs.



Une **nouvelle aire de street workout** sera accessible toute l'année pour les utilisateurs. Ce sera la 4^e de la ville ! Sa conception a été travaillée avec les jeunes du quartier, et plusieurs agrès seront proposés :

- Un espalier
- Une barre de traction
- Combiné barres parallèles, échelle horizontale, snake, barres fixes à différentes hauteurs
- Une station 4 faces
- Un sac de frappe
- Une planche abdo
- Un banc pour les dips
- Des haies d'impulsion à différentes hauteurs

Une **table de ping-pong**

Une **grande aire de jeux** sera installée, avec deux espaces pour tous les enfants.

Pour les moins de 6 ans :

- Un tourniquet
- Une balançoire parent-enfant permettant de se balancer à deux
- Une cabane avec tunnel et jeux d'apprentissage
- Un bateau avec son échelle d'accès

Pour les 6 ans et plus, tous les jeux ont été choisis par les élèves de l'école Louis Pergaud :

- Une grande structure comprenant plusieurs agrès (toboggan, grimpe...)
- Une grande pyramide de cordes
- Un toboggan avec une montée par un filet
- Deux balançoires

Comme à la nouvelle Plage au complexe de la piscine J. Monquaut, les sols souples seront agrémentés de décors, dont une partie en relief (une chenille, une mini-abeille, une mini-grenouille avec tube). Deux tyroliennes adaptées à chaque tranche d'âge, seront installées.

Un **espace repos** avec brumatisseurs pour se rafraîchir l'été

Avec la **plantation de très nombreuses variétés végétales**, les espaces verts ne seront pas oubliés, pour que les Trappistes profitent de ces équipements dans le plus agréable des cadres :

- Une trentaine d'arbres à planter : érable, bouleau, prunus, sorbier, tilleul...
- 1 015 arbustes et graminées : abélie, rosier, céanothe, carex, pennisetum...
- 30 plantes aromatiques : menthe, mélisse, thym, aneth...
- 520 plantes épuratrices : acorus, iris, joncs, sagittaire ...

Les luminaires fonctionneront à l'énergie solaire, et seront déclenchés par des détecteurs de mouvements, pour éviter toute pollution lumineuse nocturne.





Cancer du sein

Toutes concernées, toutes solidaires !

L'année dernière, l'événement avait déjà été une véritable réussite avec plus de 100 participants

Au programme de cette journée d'Octobre Rose, sportives invétérées ou joggeuses occasionnelles se sont engagées dans une marche de 4 km ou une course de 8 km. Une fois encore, l'intégralité des bénéfices a été reversée à l'Institut Curie par l'association partenaire *Aidons la recherche*.

LES 4 BONNES RAISONS DES PARTICIPANT·ES

1

Recueillir des témoignages concrets sur la prévention du cancer du sein et des informations sur les conditions et le déroulement d'un dépistage.

2

Obtenir des réponses et se rassurer.

3

Profiter d'un après-midi au grand air et faire un don pour aider la recherche.

4

Encourager les participantes, tout simplement.

Prendre le cancer de vitesse est l'objectif premier d'Octobre Rose.

Cancer. C'est pourquoi, cette année encore, plus de 25 villes des Yvelines sont partenaires de *La course des victoires*. Venez comme vous êtes, en jogging/baskets pour participer, ou en tenue de ville pour vous informer, mais venez !

« Il faut savoir qu'en 2023, en France, le cancer du sein reste la première cause de décès par cancer chez les femmes. Pourtant, s'il est dépisté à un stade peu avancé, la survie à 5 ans est de 99 % », souligne l'Institut National du



LE DÉPISTAGE

Sur le parking de La Merise, le bus "Mammo Solidaire" a permis aux femmes ayant des difficultés d'accès aux soins, d'effectuer un dépistage du cancer du sein à proximité de leur lieu de vie.

Des stands de prévention ont pu répondre à toutes vos questions. Des ateliers d'autosurveillance des seins, accessibles à toutes, ont été animés pour apprendre à repérer soi-même les changements suspects.

Aujourd'hui encore, seule 1 femme sur 2 veille à se faire dépister régulièrement. C'est trop peu.

Un vent nouveau souffle sur les activités seniors

Nos aînés sont une priorité de l'action municipale. Les activités et l'accompagnement se renforcent de manière concrète ces derniers mois.

■ LA PAROLE DE L'ÉLUE

Tour d'horizon en compagnie de Jarina Samad, Adjointe au maire en charge de l'épanouissement des tout-petits et des aînés qui souligne : « dans la programmation des activités seniors et la mise en place de services à valeur ajoutée, personne ne doit être oublié ! »

« C'est sensationnel ! Les personnes qui viennent me chercher sont très gentilles », assure Simone. « Ce service permet à mon frère atteint de la maladie d'Alzheimer de participer à des sorties. Le mardi, c'est précieux : il ne manquerait ce rendez-vous pour rien au monde ! », s'exclame pour sa part Nsimba.



Jarina Samad

Adjointe au maire en charge de l'épanouissement des tout-petits et des aînés

UN SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT AUX ACTIVITÉS

Simone connaît des problèmes à la hanche et peine à se déplacer. Elle profite désormais d'un accompagnement pour se rendre aux ateliers proposés par la ville : **2 minibus en capacité d'assurer l'aller-retour de 16 personnes**, voire le double en organisant deux voyages.

DE NOUVEAUX ATELIERS UTILES AU QUOTIDIEN

« Afin de renforcer l'attractivité des activités proposées, nous souhaitons leur donner davantage de sens. C'est pourquoi nous avons ouvert de nouveaux ateliers "pratico-pratiques", utiles au quotidien. Au programme de septembre à décembre, des Formations bien-être sont animées

par des professionnels de santé. À compter du 18 septembre, un atelier *Réparation du petit électroménager* animé par 2 seniors expérimentés est en service. Le jeudi matin, des ateliers thématiques sont abordés - *Comment gérer son budget ? Comment bien s'alimenter ?* Enfin, le mercredi, un atelier d'écriture *Une lettre, un sourire* actionne les leviers de l'émulation intergénérationnelle pour susciter l'adhésion.

LES ANCIENS ONT BEAUCOUP À PARTAGER ET À TRANSMETTRE

Nous souhaitons que la programmation des activités continue de s'adosser à une approche consultative ; comme cela a été le cas, par exemple, pour *La Fête des aînés* dont la première édition s'est tenue le 14 juin dernier. À la question « *Doit-on réitérer l'événement ?* » : 100% des votants ont plébiscité le "oui". Donc nous continuerons », conclut l'élue.



Un nouvel atelier "réparation de petit électroménager".

INFOS PRATIQUES

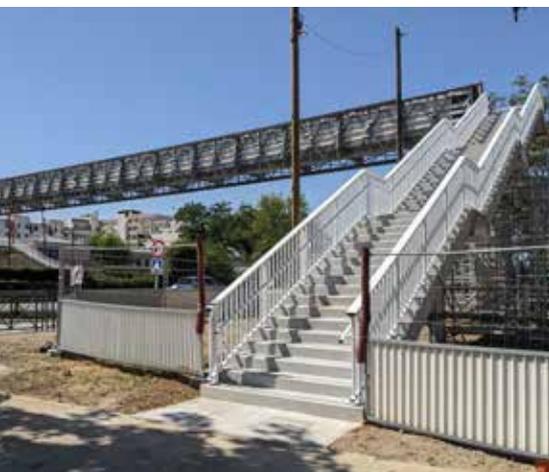
Renseignements et inscriptions :

Service animation seniors, Foyer Burgard - 2 rue de l'Abreuvoir
01 30 69 19 18. Les règlements ont lieu au CCA de la mairie.

■ LA PAROLE DU MAIRE



Ali Rabeh
Maire de Trappes



*Lettre adressée par le maire
au Directeur interdépartemental
des routes d'Île-de-France.*

Passerelle piétonne RN10 inaccessible aux personnes à mobilité réduite :

*J'ai demandé à l'État
de remédier à la situation*

Il y a plusieurs semaines, j'ai demandé à l'État d'équiper d'ascenseurs la passerelle piétonne installée cet été en remplacement du souterrain, pour permettre à tous de franchir en sécurité la RN10. Cette passerelle, comme en ont témoigné de nombreux habitants, est impraticable pour les personnes à mobilité réduite, les personnes âgées, les cyclistes ou les nombreuses mamans et assistantes maternelles accompagnant les enfants à la Maison de la petite enfance.

J'ai donc sollicité deux experts qui m'ont rendu la même conclusion : l'aménagement d'un ascenseur de chaque côté de la passerelle est possible. Le coût n'est pas négligeable (évalué entre 100 000 et 150 000 euros), mais j'estime qu'il est indispensable que l'État investisse dans cet équipement pour assurer le bien-être des habitants pendant la durée des travaux.

La Direction interdépartementale des routes d'Île-de-France (DIRIF), qui dirige les travaux pour le compte de l'État, n'a pas encore apporté sa réponse. Vous pouvez compter sur ma détermination pour ne pas relâcher la pression et obtenir cet aménagement aussi vite que possible.

Vous trouverez ci-dessous mon courrier au Directeur de la DIRIF.

Fidèlement,

Ali RABEH, Votre Maire

Monsieur le Directeur,

La DIRIF mène à Trappes un chantier d'ampleur : l'enfouissement de la RN 10, qui déchire notre territoire depuis des décennies, permettra de recoudre la ville et d'améliorer considérablement le bien-être de nos habitants.

Néanmoins, de par l'ampleur qu'ils représentent, ces travaux provoquent des nuisances et des difficultés pour les Trappistes, certes provisoires, mais néanmoins parfois importantes.

Ainsi, le comblement du souterrain rend plus difficile la traversée de la ville, notamment pour les personnes âgées, les personnes à mobilité réduite, les cyclistes, ou encore les piétons avec poussettes, nombreux à rejoindre la crèche municipale située à proximité immédiate de la passerelle.

Afin de répondre à cette problématique, la DIRIF a érigé une passerelle piétonne provisoire, conçue en concertation avec mon prédécesseur. Néanmoins, la hauteur de cette passerelle et ses nombreux escaliers la rendent très difficilement praticable pour les personnes citées ci-dessus.

Emprunter le pont provisoire aux droits de la mairie ou le passage piéton du nouveau rond-point d'entrée de ville oblige à un détour trop important pour ces personnes dont la mobilité est limitée.

Face à cette réalité, des habitants ont décidé de lancer une pétition que je considère tout à fait légitime, demandant l'installation d'ascenseurs au niveau de cette passerelle afin de la rendre pleinement praticable pour tous.

J'ai sollicité deux expertises afin d'en appréhender la faisabilité et le coût, qui confirment la possibilité d'une telle solution pour un montant qui m'apparaît raisonnable, au regard du montant important de l'ensemble du chantier.

Aussi, je vous sollicite afin de réaliser l'aménagement d'ascenseurs au niveau de la passerelle provisoire dans le souci de préserver la qualité de vie des habitants qui, malgré l'horizon réjouissant de l'enfouissement de la RN 10, ne doivent pas voir leur quotidien perturbé plus que nécessaire par les travaux.

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, mes sincères salutations.

Ali RABEH

Maire de Trappes

Un logement social adapté grâce à l'échange



Les logements sociaux permettent d'assurer sur un territoire une mixité de population et une accessibilité pour tous. La loi oblige les communes de plus de 3 500 habitants à proposer un minimum de 25 % de logements à loyer modéré. Ils peuvent être collectifs (immeuble) comme individuels (maison, pavillon). Des amendes sont appliquées chaque année aux communes qui ne respectent pas cette obligation. À Trappes en 2020, les logements sociaux représentaient 52 % de l'ensemble des logements disponibles.

La loi oblige les communes de plus de 3 500 habitants à proposer un minimum de 25 % de logements à loyer modéré

Les logements sociaux sont attribués sur demande, en fonction de critères d'attribution. Avec dans les Yvelines seulement 1 400 logements se libérant chaque année, pour 42 000 dossiers ouverts, le délai d'obtention peut être long : 3 ans en moyenne. Quand le besoin d'espace change, avec le départ ou l'arrivée d'enfants par exemple, il n'existait jusqu'à récemment pas de solution pour trouver rapidement un logement plus adapté : 1/3 des demandes d'un logement social en Île-de-France viennent de ménages déjà locataires du parc social. Depuis le 3 octobre 2018, un dispositif leur permet d'inscrire leur logement dans une bourse d'échange. Sur le site internet "echangerhabiter.fr", ils peuvent trouver des annonces en ligne correspondant à leurs critères, et

proposer un échange de logement. Chaque locataire signe un nouveau contrat de location. Le loyer et les charges correspondront au nouveau logement dans lequel les familles emménageront.

Depuis le lancement du service, 2 706 familles ont déjà échangé leur logement, et près de 22 000 annonces étaient en ligne à la mi-septembre.

Une application est également disponible sur smartphones et tablettes. En plus de l'inscription, elle vous permet

de recevoir des notifications. Vous serez ainsi informé en temps réel d'une nouvelle annonce correspondant à votre recherche, d'un nouveau message. Vous pourrez visualiser directement sur vos applications cartographiques la localisation des logements proposés, pour calculer vos itinéraires et découvrir ce qui pourrait devenir votre nouveau quartier.

INFOS PRATIQUES

En cas de questions sur la démarche : Contactez directement votre bailleur, ou le service logement au 01 30 69 16 50

Comment faire ?



Je vais sur la plateforme en ligne echangerhabiter.fr pour créer un compte.



Je sélectionne mon bailleur actuel. Un guide m'explique où trouver les informations indispensables à la suite de l'inscription : la référence locataire, et le numéro de logement.



Je peux ensuite rédiger l'annonce décrivant mon logement... et consulter les annonces déjà publiées.

Rachid Benzine, de l'essai au roman, on adore

Interview d'un intellectuel : Rachid Benzine est écrivain, islamologue, politologue, enseignant et chercheur associé au Fonds Paul Ricœur. Sa plume est universelle. Son approche est humaniste. Son dernier ouvrage "Le silence des pères" est un incontournable de la rentrée.



Rachid Benzine, en séance de dédicaces lors des Journées de la lecture, mail de l'Aqueduc

Trappes, Journées de la lecture organisées par la librairie Le Mille feuilles : Rachid Benzine est interviewé par Jacques Fournier, ancien Directeur de la Maison de la poésie de Saint-Quentin-en-Yvelines.

Chez les personnes exclues, il y a des gens qui deviennent inaudibles

« Ma mère était sa voix. Il avait le silence et l'amertume... Mon père était un exilé ». Hamine, le narrateur, apprend le décès de son père dont il s'était éloigné. Depuis longtemps, le silence s'était installé entre ces deux-là : malentendus, drames, non-dits. Pour veiller avec ses sœurs la dépouille du défunt, il revient à Trappes, le quartier de son enfance. Alors qu'il trie les affaires de son père, il découvre dans une enveloppe des cassettes audio, toutes datées de 1963 à 2000 portant un nom de lieu. Il en écoute une et entend la voix de son père qui s'adresse à son propre père resté au Maroc. C'est décidé, il part sillonner la France sur les traces laissées par ce père méconnu. La voix du père émerge de ces voix audio et une sorte de conversation post-mortem s'engage au fil d'un voyage hexagonal... Trente années de condition ouvrière ; tout autant de joies et de fraternité non partagées.

Jacques Fournier : Voulez-vous nous présenter votre ouvrage *Le silence des pères* ?

Rachid Benzine :

Permettez-moi de vous lire un premier extrait : « Ma mère

J.F. : Pourquoi avoir choisi de traiter ce sujet sur le silence des pères ?

R. B. : Chez les personnes exclues, il y a des gens qui deviennent inaudibles. Pourquoi ce silence ? Que révèle-t-il ? Quelle est sa résonance dans la société ? L'objectif d'un livre est d'enrichir le questionnement. Toute vie qui n'est pas racontée est comme n'avoir jamais existé. Dans les mines du nord, j'ai rencontré un homme qui cachait maladroitement ses mains déformées par la silicose. Lorsque je lui demande si ses enfants et petits-enfants savent ce qui est à l'origine de cette maladie, il me répond : "non, je ne voulais pas alourdir le cartable de mes enfants avec des pierres" ».

J.F. : Comment ce sujet trouve-t-il un écho dans la société d'aujourd'hui ?

R. B. : Avec la disparition des récits de l'immigration, c'est la possibilité de reconnaître et d'être reconnu qui s'évanouit. Il y a comme un trop-plein de mémoire d'un côté (récits de l'insécurité et de la violence) et trop peu de l'autre (le silence assourdissant des pères). Pourtant, la personnalité d'un enfant se construit sur la reconnaissance : celle de la famille, de l'école, des amis, de la société. La France a des principes forts de liberté, d'égalité, de fraternité mais les inégalités restent frappantes. Combien faudra-t-il de générations pour que l'exil soit reconnu ? Et quelle pourrait être le rôle des femmes dans la transmission de ces récits familiaux ?

J. F. : N'avez-vous pas un scoop à nous annoncer ?

R. B. : Si, il s'agit du sujet de mon prochain roman qui portera sur le XVII^e siècle en France : la contre-réforme catholiques/protestants, l'émancipation des femmes, la montée du populisme, celle de l'extrémisme... Et l'impossibilité d'expliquer au monde ce qui est en train de se passer... Un peu comme aujourd'hui.

Le silence des pères est la colère des fils

LE SILENCE DES PÈRES
Éditions du Seuil

En vente à la librairie le Mille Feuilles
23 rue Pierre Sénard - 78190 Trappes
01 30 56 18 12





Du nouveau à la librairie Mille feuilles

Depuis cet été, la fidélité
des lecteurs est récompensée.

Une nouvelle caisse permet de faciliter le travail des employés, d'accélérer les encaissements, mais aussi de récompenser la fidélité des clients et lecteurs !

Dévoilée à l'occasion du *Forum des associations et des activités municipales*, cette carte de fidélité est bien sûr gratuite. Vous l'obtiendrez sur simple demande lors d'un achat au sein de la librairie. Et, à l'occasion de votre sixième passage en caisse, vous pourrez bénéficier de 50 % de réduction sur toutes vos acquisitions du jour.

LA CULTURE, UNE DIRECTION COMMUNE

Mille feuilles, Grenier à sel, Merise, Conservatoire de musique et de danse... Ces quatre structures municipales travaillent en coordination pour proposer une offre culturelle diversifiée.

Vous allez ou venez d'assister à un spectacle à La Merise ? Votre librairie préférée vous permet d'y acheter directement une sélection de livres, neufs ou d'occasions, en rapport avec la programmation. Ils vous permettront de prolonger votre expérience, découvrir plus en profondeur une œuvre, un auteur, une thématique.



INFOS PRATIQUES

Librairie Le Mille feuilles, 23, rue Pierre Sépard :
Ouvert : Mardi au vendredi 9h-17h. Samedi 10h-17h
01 30 56 18 12



Carte de fidélité gratuite :
50% au 6^e achat, 3 € de réduction
le jour de votre anniversaire
Une sélection disponible
directement à La Merise



Texte de
Colette Parent
Conseillère municipale

Trappes de la Renaissance à la Révolution française

L'article du numéro 175 de février 2023 abordait
Trappes du Moyen-âge à la Renaissance !
Colette Parent vous invite à découvrir les années
qui ont mené jusqu'en 1789.

1607

Henri IV réaffirme le privilège royal de la chasse dans les forêts d'Île-de-France, dont les bois de Trappes

DE 1623 À 1632

Louis XIII achète des terres à Versailles, dont celles que les Gondi avaient achetées aux Loménie.

DE 1676 À 1691

Création de l'étang de Saint-Quentin (et d'un second au Bois-Robert à Bois-d'Arcy, aujourd'hui comblé) pour alimenter les bassins du parc de Versailles. Cet aménagement s'accompagne de lourds travaux de terrassement pour creuser des rigoles qui amènent l'eau depuis des étangs créés dans la forêt de Rambouillet, notamment l'aqueduc de la Boissière qui traverse la commune, aujourd'hui recouvert. Le roi se déplace sur ces chantiers. L'étang a recouvert la chapelle de Saint-Quentin qui faisait l'objet d'une procession annuelle. Tous ces ouvrages nécessitent des hommes de l'art dont Vauban, pour la construction, l'entretien et la surveillance.

Le paysage de Trappes sera modifié ; le territoire est occupé par de très nombreux ouvriers.

L'étang de Saint-Quentin, toujours prisé à travers les époques



1682

Louis XIV installe son gouvernement à Versailles. Cette décision entraîne le déclin juridictionnel de Trappes.

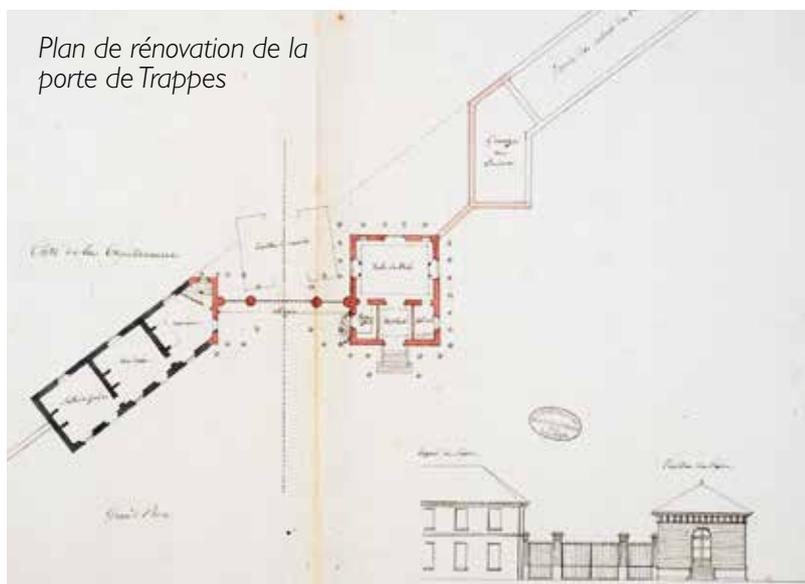
1683

Création du grand parc de Versailles sur 8 000 hectares, englobant 8 villages et une partie de quelques autres dont Trappes, comme réserve de gibier, avec un mur de 3 mètres de haut et 23 portes dont trois à Trappes, où sont parfois construits des pavillons où logent des gardes suisses, comme celui de la porte de Trappes, détruit par un bombardement de 1944.

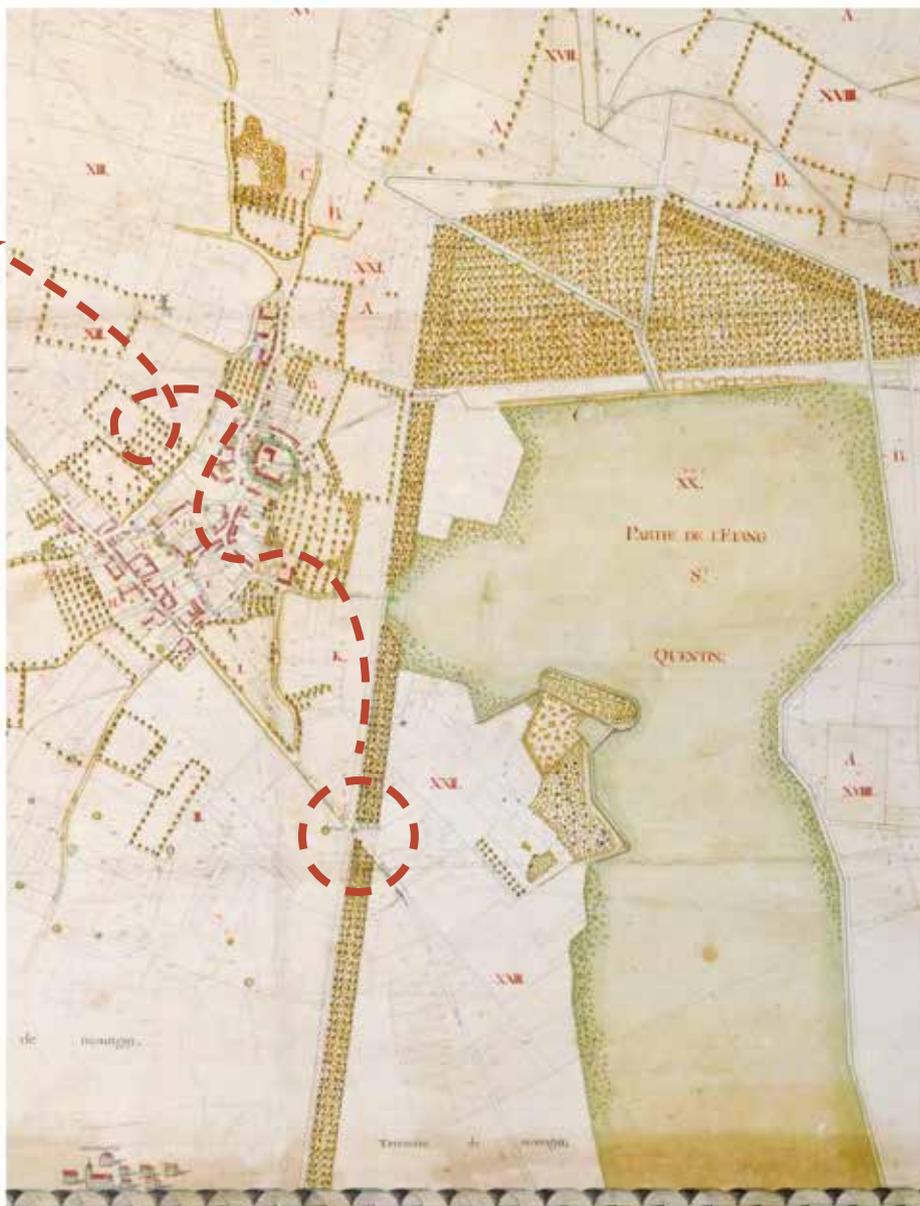
1686 ou 1692

Les droits des terres de Trappes dont bénéficie l'Abbaye de Saint-Denis sont transmis par Louis XIV aux Dames de Saint-Cyr (Madame de Maintenon).

Plan de rénovation de la porte de Trappes



Plan de la châtellenie, terre et seigneurie de Trappes 1708. La porte de Trappes est à la jonction du "grand chemin de Trappes" et du mur du Grand Parc



1696

Une ordonnance de Louis XIV fait supprimer la maladrerie de Trappes et prescrit que l'hospitalité soit rétablie à l'Hôtel-Dieu de Neauphle-le-Château.

1703

Un acte établit que Jules Hardouin-Mansart, premier architecte du roi, donne à bail à Pierre Le Clerc "fouilleur de terre" sa "seigneurie de Trappes". Hardouin-Mansart, en tant qu'architecte de nombreux monuments en Île-de-France, contrôle tous les travaux du domaine royal et tire profit de la situation car on le retrouve propriétaire et spéculateur d'un très riche patrimoine en Île-de-France.

1699 ET +

Pendant cette période on reconstruit l'église qui s'écroule ; le clocher actuel date de cette époque.

1702

Installation d'un relais de poste aux chevaux, et en 1734 de la poste aux lettres qui vont procurer une nouvelle dynamique au village.

17° ET 18° SIÈCLES

Des témoignages des chasses des rois, en particulier de Louis XV et XVI émaillent notre histoire locale, ainsi que leur passage lors de leurs déplacements.



Carte postale figurant l'église de Trappes

Zone bleue : n'oubliez pas votre disque

À Trappes, il existe plusieurs zones bleues, dans lesquelles le stationnement est limité à 2h. Pour éviter d'être verbalisé, pensez à toujours placer en évidence votre disque de stationnement derrière le pare-bris. Depuis le 1^{er} janvier 2012, il ne comporte plus qu'une seule fenêtre qui indique uniquement l'heure d'arrivée.

Vous n'avez pas ce disque dans votre véhicule ? Vous pouvez en retirer un gratuitement à l'accueil de la mairie, ou dans les locaux de la Police municipale. Il sera valable à Trappes, mais aussi partout en France.

Agents de Surveillance de la Voie Publique et agents de police multiplient les contrôles et les verbalisations, pour faire respecter les règles et ainsi fluidifier le stationnement et le quotidien des habitants et des visiteurs de la ville. Depuis le mois de janvier, 330 enlèvements de véhicules (épaves, non roulants...) ont déjà été effectués, soit une moyenne de 37 par mois (contre 29 en 2022).

Amende selon le défaut de stationnement

En zone bleue sans disque,
ou durée dépassée
Sur une place de recharge
pour véhicule électrique
Sur un espace vert
En double file
Abusif (plus de 7 jours au même endroit)
Sur un emplacement livraison, taxi, bus...
Bloquant la circulation d'un véhicule

35 €

Sur un trottoir
Sur une piste cyclable
Sur un passage piéton
Sur une place "handicapé"
Sur un accès pompier,
devant une bouche incendie

135 €
et enlèvement
immédiat

Stationnement dangereux (dans virage,
près d'une intersection sans visibilité...)

135 €
et enlèvement
immédiat
Retrait de 3 points
Suspension de permis
jusqu'à 3 ans



**Des disques de stationnement
zone bleue gratuits à la mairie**

EN ROUTE VERS LE BAS CARBONE

Des places de stationnements réservées à la recharge des véhicules électriques ont été ouvertes depuis quelques mois dans les rues de la ville ! Sept places, situées rues Jaurès, Berlioz et au centre commercial des Merisiers. Matérialisées au sol par un marquage vert, ces bornes "Start SQY" sont gérées par la communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines. Elles peuvent être utilisées via le badge d'un opérateur compatible ou avec une carte bleue sans contact.



À VOTRE ÉCOUTE

À votre écoute, c'est la réponse des services de la Ville aux questions des habitants.

AUGMENTATION DÉCIDIÉE PAR L'ÉTAT
+7,1%

AUGMENTATION DÉCIDIÉE PAR L'AGGLOMÉRATION
DE 0,7% À 2%

BAISSE DE LA VILLE DEPUIS 2020
-5%

J'ai reçu mon avis de taxe foncière. Cette année encore, elle augmente ! Comment cela s'explique-t-il ?

Cette augmentation n'est pas le fait de la ville de Trappes. De son côté, la municipalité a décidé de ne pas augmenter la part communale de vos impôts.

En effet, la taxe foncière comprend trois parties, qui évoluent différemment suivant les choix des différents décideurs :

- La base locative, décidée par l'État, a augmenté de 7,1 % entre 2022 et 2023.
- Le taux de l'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines, qui est passé de 0,7 % à 2 % entre 2022 et 2023.
- Le taux de la ville de Trappes, qui a été diminué de 5 % en 2020 et gelé depuis, encore cette année et jusqu'à la fin du mandat.

Ce sont donc les choix de l'État et de l'agglomération qui expliquent l'augmentation de votre taxe foncière.

Avant 2020, les propriétaires trappistes payaient la taxe foncière la plus élevée de l'agglomération : ils payent désormais moins qu'à Élancourt, Voisins-le-Bretonneux ou encore Les Clayes-sous-Bois.

Pour autant, la Ville maintient et même augmente le niveau de ses services publics, grâce à un effort rigoureux et permanent de recherche d'économies utiles et de nouvelles subventions.

**Taxe foncière :
"J'ai décidé de ne pas augmenter la part communale"**

**Ali Rabeh,
Maire de Trappes**

■ Groupe de la majorité municipale**La gauche unie, pour que Trappes respire**

À quoi joue le gouvernement ?

Alors qu'un Comité interministériel des villes devait se réunir le 9 octobre pour travailler sur des solutions de long terme pour nos quartiers, il a été brutalement annulé. Le Président de la République l'aurait imposé, pour garder la main sur "l'agenda"...

Ce comportement capricieux et chaotique du gouvernement nous fait perdre du temps. Pire encore, il aggrave la situation ! Lors de cette rentrée encore, des enseignants manquaient à l'appel, sans parler des AESH pour accompagner nos enfants en situation de handicap. En août, les prix de l'électricité ont augmenté de 10 %, sur décision du gouvernement. Et le ministre du Travail annonce la suppression de 15 000 emplois aidés, après la saignée de 2017 qui a déjà tant fragilisé le tissu associatif.

Au lieu de prendre les mesures nécessaires pour rétablir l'égalité, la mixité sociale, et donner à tous les enfants de la République les mêmes opportunités, le gouvernement continue à fragiliser nos quartiers !

Face à cette situation, nous ne restons pas muets ou passifs. À travers l'association Ville et Banlieue à laquelle Trappes a récemment adhéré, nous portons des propositions transpartisanes durables dans les médias et auprès du gouvernement. À l'échelon local, nous interpellons l'Éducation nationale pour exiger des moyens, avec la communauté éducative, à la hauteur des besoins. Et surtout, nous continuons d'investir dans l'égalité : éducation, vie associative, culture...

Nous ne baisserons jamais les bras pour les Trappistes !

ALI RABEH, SANDRINE GRANDGAMBE, DJAMEL ARICHI, NOURA DALI OUHARZOUNE, PIERRE BASDEVANT, AMINATA DIALLO, JARINA SAMAD, FOUZI BENTALEB, ANNE-ANDRÉE BEAUGENDRE, DALALE BELHOUT, SAÏD DSOUÏI, MURIELLE BERNARD, ABDELHAY FARQANE, JAMAL HRAIBA, HÉLÈNE DENIAU, AHMED KABA, SIRA DIARRA, MARC LE FOLGOC, FRÉDÉRIC REBOUL, CRISTINA MORAIS, SARITH SA, MIMOUNA SARAMBONOU

■ Groupe de la majorité municipale**Groupe des élus communistes**

Le parlement a fait sa rentrée et déjà Elisabeth Borne a utilisé le 49.3 pour le projet de loi de programmation des finances publiques qui va détruire petit à petit ce qu'avait construit le Conseil National de la Résistance après la Seconde Guerre mondiale. Son explication : les groupes parlementaires ne sont pas prêts. Quel déni pour tous les Français qui ont élu un député qui n'appartient pas à la Macronie ! Cette attitude ne laisse rien présager de bon pour la suite. Bientôt, les parlementaires auront à débattre sur le projet de loi sur l'immigration et il y a fort à parier que le gouvernement fasse son maximum pour se rapprocher de la droite dure et de l'extrême droite pour obtenir une majorité qu'elle ne possède plus. Ainsi, il pourra renforcer sa lutte contre l'immigration illégale, dans un climat qui lui est favorable quand on voit progresser partout en Europe et dans le monde les idées nauséabondes de l'extrême droite. Quel recul pour la France qui a toujours été terre d'accueil et qui sans vouloir le reconnaître officiellement a besoin et exploite tous ces pauvres gens qui arrivent. N'oublions pas que Trappes, ville multicolore est accueillante et continuera à se battre contre cette peste brune.

GÉRARD GIRARDON, ALIENOR EBLING, AURÉLIEN PERROT, HOUSSEM DHAOUADI, CATHERINE CHABAY, SUZY LEMOINE, COLETTE PARENT, MAXIMEVELAY

■ Groupe d'opposition**Union républicaine pour Trappes**

Cher(e)s Trappistes,

Alors que la nouvelle année scolaire a commencé avec toutes ses joies, ses organisations complexes, l'école, les activités sportives et culturelles ou encore, l'engagement dans les associations, nous voulons ici saluer le travail formidable des bénévoles qui assurent le bon fonctionnement des associations. Solidarité, partage, éducation, sauvegarde de la mémoire commune, protection de l'environnement, sports et culture, le tissu associatif trappiste est exceptionnel. Les performances de haut niveau de nos athlètes et la réussite de nos artistes illustrent l'excellence trappiste. L'exemplarité des parcours scolaires et professionnels des jeunes de notre ville prouve l'excellence de nos enfants. Loin des clichés et solidement ancrée dans les valeurs de notre République Trappes doit poursuivre encore plus cette ambition de réussite partagée de tous en promouvant sans cesse l'engagement et le partage. C'est notre ambition à vos côtés.

OTHMAN NASROU, JOSETTE GOMILA, BENOÎT CORDIN, ANNE CLERTE-DURAND, PATRICK LÉBOUCQ, MOHAMED KAMILI

■ Groupe d'opposition**Trappes à Gauche**

LUC MISEREY



NOVEMBRE

Dimanche 5 16h
Improvisation
30 impro family #8
 La Merise

Mardi 7 19h
Atelier préparation de projets pour le budget participatif (Cf. p 6)
 Espace 1901

Mercredi 8
Preum's 15h30
 Danse et cirque jeune public
 La Merise

Développement des énergies renouvelables : 19h
 le photovoltaïque et la création d'une coopérative citoyenne
 Hôtel de ville (Cf. p 15)

Samedi 11
Commémoration de l'armistice 10h30
 Départ du monument aux Morts gare SNCF

La caravane passe Concert 20h30
 La Merise

Mercredi 15 19h
Développement des mobilités douces :
 choix des emplacements de stationnement pour vélo
 Hôtel de ville (Cf. p 15)

Dimanche 19 15h30
L'après-midi d'un Foehn
 Danse
 La Merise

Dimanche 24 20h30
Paquita ! Théâtre
 La Merise

Mardi 28 19h
Atelier préparation de projets pour le budget participatif (Cf. p 6)
 Espace 1901

Reprise des séances de cinéma tous les dimanches et pendant les vacances scolaires à l'auditorium du Conservatoire de musique et de danse. Programmation :
cinemagreniersel.com

OCTOBRE

Mardi 17 19h
Atelier préparation de projets pour le budget participatif (Cf. p 6)
 Espace 1901

Mardi 24 19h
Réunion publique Transition écologique
 Hôtel de ville (Cf. p 15)



LA SÉLECTION DU GRENIER À SEL POISSON ROUGE

Séances les 22, 23, 24, 25, 28 et 30 octobre

Fr / Hugo Bachelet, Clément Vallos, Matthieu Yakovleff / 1h40

Guillaume, 33 ans, perd la mémoire de façon irréversible et va rentrer dans un centre spécialisé. Dans l'espoir de lui laisser un souvenir heureux, ses potes d'enfance lui organisent un dernier week-end festif.

AOÛT 2023

■ Naissances

KAIRE Ouleye - AHMED Lylia - ZAAOUAR Naïm - DAHOU Siraj - BALDE Mouctar - MIRAOUI Assir - OKUMUS Asya - SAYAD Nour - RAKOTONIRINA Léola, Yoan - DE FREITAS Joana - BELMESSABIH Ryan - ATAYE Milad - MORAIS ALVES Sofia - SALL Cheikh-Oumar - LEMSEFFER HOUSAÏNI Maryam - DIALLO Maryam - EL ATTRACH Rania - BELEMQDMI Imran - CHATRON-COLLIET MORESCO Joy - DIOP Aminata - HARRAK Kawtar.

■ Mariage

N'GUETTA Salama et MOLA Christevie
 NIANG Birago et ANNE Oumou

■ Décès

MEHEUT Philippe Paul Michel - ORDRONNEAU Jean-Robert - COUTY Jérôme, Michel, Jacques - LECONTE Marie-Thérèse, Rosa.

ÉTAT CIVIL

Le froid revient

Les pannes de chauffage aussi ?

Ces dernières années, la vétusté des réseaux de certains bailleurs sociaux ont provoqué de nombreuses pannes de chauffage et d'eau chaude en plein hiver.

Alors en cas de panne, saisissez **la Cellule de défense des locataires** pour que la mairie vous soutienne dans vos démarches.